



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Plan de stationnement dans le village de Noiraigue Etat des lieux et bilan

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

Ordre du jour

1. Présentation des participants
2. Contexte
3. Plan de stationnement originel
4. Modifications du plan de stationnement 2020-2021
5. Futures ou potentielles modifications
6. Bilan du plan de stationnement
7. Echanges et questions



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Contexte

Un nouveau plan de stationnement a été introduit au printemps 2020 pour améliorer les flux et l'accueil des visiteurs mais surtout pour réduire les nuisances subies par les Nérouais.

Après deux saisons touristiques intenses qui ont littéralement vu déferler des milliers de touristes dans le village (dans un contexte de pandémie non envisagé lors du lancement de ce nouveau plan de stationnement), il est temps de tirer un premier bilan, de vous entendre sur les mesures déjà en place et de préparer l'avenir.

Pour mémoire, cette séance aurait dû avoir lieu en novembre 2020, mais le Covid-19 en a décidé autrement...



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue



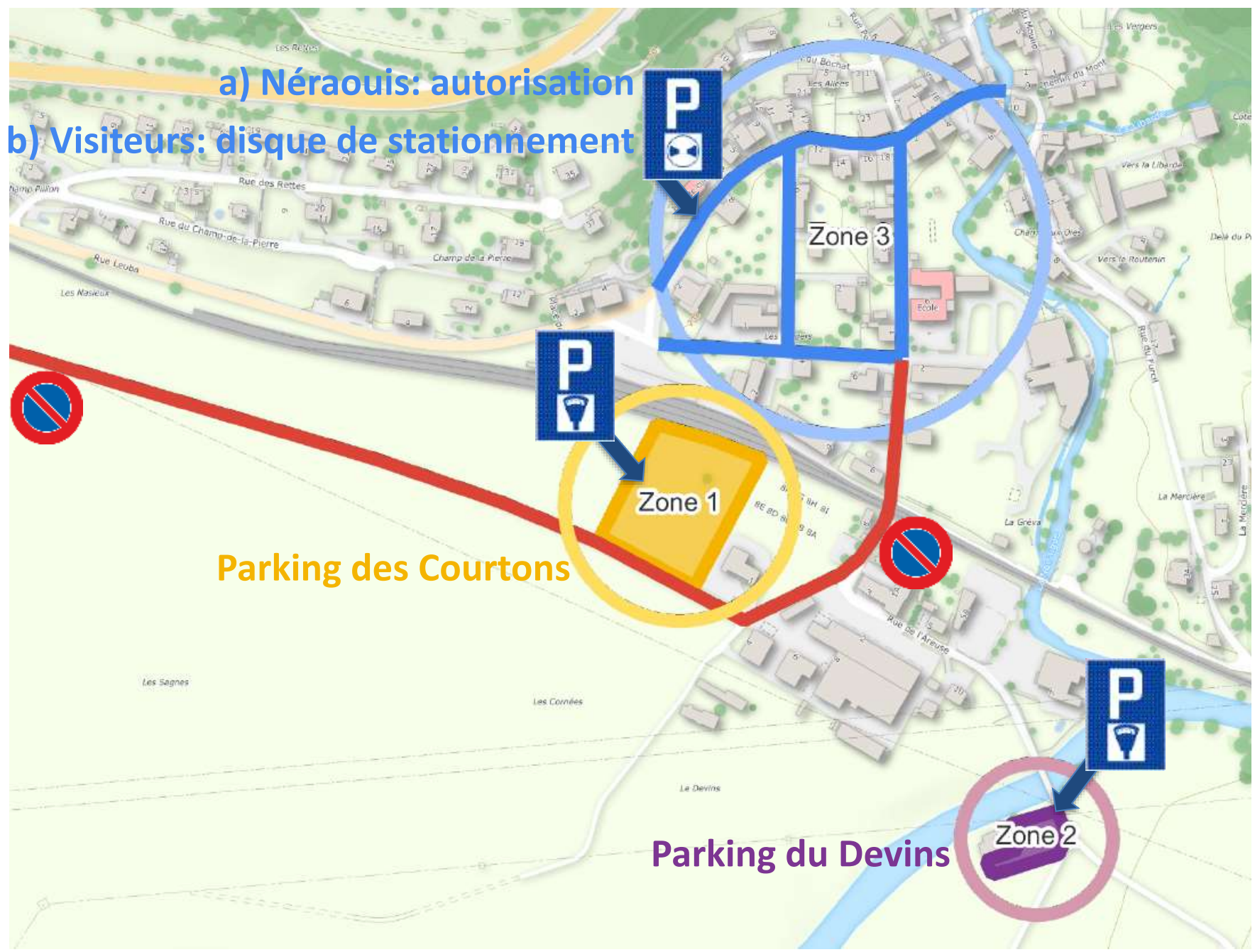
29 novembre 2021

plan de stationnement - Noiraigue

Plan de stationnement originel

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

a) Néraouis: autorisation
b) Visiteurs: disque de stationnement



Parking des Courtons

Parking du Devins



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Plan de stationnement

Dès le printemps 2020, deux parkings équipés d'horodateurs:

1. Parking des Courtons (env. 160 places) → **Zone 1**
2. Parking du Devins (env. 40 places) → **Zone 2**

Paiement tous les jours du 16 mars au 31 octobre, de 08h00 à 20h00 avec les tarifs suivants:

- Jusqu'à quatre heures de stationnement: 5 francs
- Jusqu'à douze heures de stationnement: 10 francs

Du 16 mars au 31 octobre, pas de paiement de 20h00 à 08h00 et stationnement libre durant la période hivernale (1^{er} novembre au 15 mars)

Plan de stationnement

Parcage autorisé avec un disque de stationnement (zone bleue → **Zone 3**) sur toutes les places de stationnement situées dans les rues suivantes, y compris le dimanche et les jours fériés et excepté pour les bénéficiaires d'une autorisation de stationnement:

- Rue des Tilleuls
- Rue du Bugnon
- Rue du Temple
- Rue du Collège
- Rue du Pont



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Plan de stationnement



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Parcage interdit des deux côtés de la chaussée sur les rues suivantes:

- Rue de l'Areuse
- Rue des Courtons
- Rue des Nasieux

Plan de stationnement



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Sur la place de la Gare, il n'y aura **pas de changements** dans l'immédiat. Les mesures prises en 2016 restent en vigueur, à savoir:

- Stationnement limité à 10 heures du 15 mars au 31 octobre
 - 8 cases de stationnement délimitées en zone bleue, y compris les dimanches et les jours fériés au nord de la place et la rue du Temple
 - 4 cases de stationnement délimitées en jaune et réservées aux locataires
 - 1 case de stationnement délimitée en jaune et réservée aux personnes à mobilité réduite
 - Circulation interdite dans les deux sens à tous véhicules et accès interdit aux piétons le long du chemin au nord de la ligne ferroviaire
- Les autorisations délivrées aux Néraouis pour la **Zone 3** (zone bleue) ne concernent pas la place de la Gare.

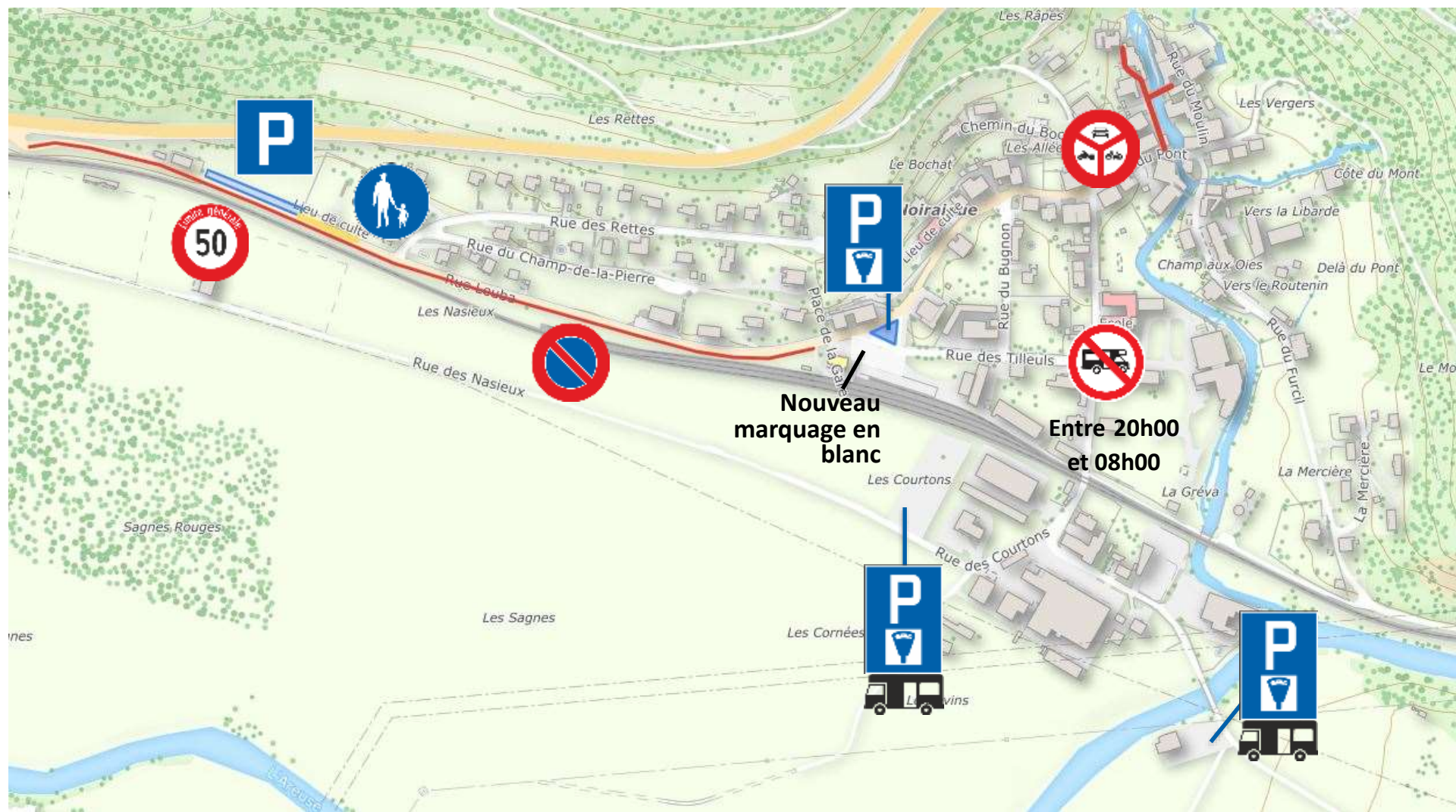


29 novembre 2021

plan de stationnement - Noiraigue

Modifications du plan de stationnement 2020-2021

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles



**Nouveau
marquage en
blanc**

**Entre 20h00
et 08h00**





29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Modifications déjà faites

1. Sur le parking des Courtons et sur le parking du Devins, paiement tous les jours du 16 mars au 31 octobre, avec un tarif de 10 francs pour le stationnement de 20h00 à 08h00.
2. Stationnement des véhicules habitables interdit dans tout le village entre 20h00 et 08h00, hormis sur le parking des Courtons et sur le parking du Devins.
3. Marquage du « triangle » en bleu sur la place de la Gare (élargissement de la zone bleue).
4. Nouveau marquage sur la place de la Gare (zone blanche) pour mieux la « rentabiliser ».

Modifications déjà faites



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

5. Parcage interdit des deux côtés de la rue Leuba ainsi qu'à ses abords, dès l'intersection de la route cantonale H10 jusqu'à la place de la Gare.
6. Officialisation du parking du cimetière.
7. Marquage d'une bande piétonne près du cimetière et déplacement du signal d'entrée de localité et de la limite à 50 km/h à l'ouest du village.
8. Circulation interdite à tous les véhicules à moteur, excepté pour les riverains le long de la rue de la Source.
9. Amélioration de la signalisation en général.



29 novembre 2021

plan de stationnement - Noiraigue

Futures ou potentielles modifications

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

Futures modifications



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

1. Des réflexions vont être menées avec les CFF sur l'utilisation de la place de la Gare (au sujet du stationnement mais également du réaménagement urbain), en gardant en tête que les infrastructures ferroviaires devront être adaptées à la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) dans les prochaines années.
2. Des réflexions concernant le parking du Furcil qui appartient à la commune vont également être menées.
3. A terme, le Conseil communal prévoit d'introduire des zones 30 dans tous les villages de la commune (si le Conseil général valide en 2022 une demande de crédit dans ce sens).



29 novembre 2021

plan de stationnement - Noiraigue

Bilan du plan de stationnement

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

Quelques chiffres



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

En 2020, les agents de sécurité publique ont distribué à Noiraigue des amendes pour un montant de 50'000 francs environ et en 2021 pour 20'000 francs environ (NB: tous les chiffres 2021 n'ont pas encore été enregistrés dans notre système).

Les deux parkings ont rapportés 45'000 francs en 2020 et 30'000 francs en 2021 (pour un investissement de base de 200'000 francs). Les revenus correspondent plus ou moins à ce que le Conseil communal prévoyait au moment du vote du crédit par le Conseil général, en mai 2019.

Position du Conseil communal



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Le plan de stationnement présenté en mars 2020 avait pour but de canaliser les flux de visiteurs et de soulager les habitants de Noiraigue de certaines nuisances.

Les parkings communaux payants et l'introduction de la zone bleue ont permis de remplir une partie de ces objectifs.

Toutefois, il est important de rappeler que l'année 2020 (et un peu l'année 2021) a été exceptionnelle à plusieurs titres et l'affluence dans le village a clairement dépassé les chiffres des années précédentes. Sans le plan de stationnement, Noiraigue aurait subi des nuisances encore plus grandes.

Depuis le printemps 2020, le Conseil communal observe l'évolution de la situation, agit et réagit quand c'est nécessaire pour améliorer encore le fonctionnement du plan de stationnement.

En 2022, il continuera d'affiner sa stratégie d'entente avec les Néraouis... donc place à vos remarques constructives!



29 novembre 2021

Plan de stationnement - Noiraigue

Echanges et questions avec les habitants de Noiraigue